

LOTISSEMENT LES TERRASSES D'EN SEGUALA **TAUTAVEL**

A LA RESERVATION :

- 5 % du prix du terrain (Chèque non encaissé)

A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ LE NOTAIRE :

- 100 % du prix du terrain
- 3% frais d'actes au notaire
- 5,89 % droits de mutation à l'administration fiscale
- 700 € plan individuel du lot au Géomètre
- 400 € Bureau d'étude (conformité)

A l'obtention du permis de construire

- Taxe d'Aménagement
- PAC